

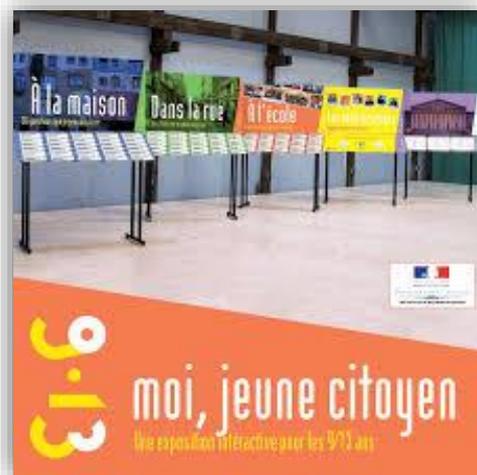
Parcours citoyenneté : Exposition « Moi, jeune citoyen ».

Tous les ans, l'exposition « Moi, jeune citoyen » circule dans tous les réseaux d'éducation prioritaire de la Seine et Marne. Cette année, Dammarie-lès-Lys l'a reçue du lundi 27 novembre au mardi 19 décembre 2023.

De quoi s'agit-il ?

Cette exposition s'adresse aux enfants de 9 à 13 ans. Elle a été conçue par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Elle permet aux enfants de « mieux identifier les acteurs sociaux, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs et d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux ou de connaître les lieux d'information et d'écoute existants ».

L'exposition est composée de cinq panneaux représentant « La maison », « La rue », « L'école », « L'Assemblée Nationale » et les « Interlocuteurs » de l'enfant. Sous chacun des trois premiers panneaux, des questions sont posées en lien avec le lieu représenté. Les réponses sont apportées par l'intermédiaire du panneau « Interlocuteurs » qui donne tout à tour la parole aux parents, à un copain, un policier, un travailleur social, un directeur d'école et un juge.



Où ?

Dans un premier temps, l'exposition s'est installée au collège Robert Doisneau. Tous les CM2 des écoles Maurice de Seynes et René Coty ont participé à cette exposition ainsi que les 5^{ème}4 et 5^{ème}5.

Le collège Georges Politzer a accueilli à son tour cette exposition à partir du mercredi 06 décembre. Tous les CM2 des écoles Paul Doumer et Henri Wallon s'y sont inscrits.

Comment ?

Pour débiter la séance, les notions de citoyens, de droits et devoirs ont été abordées.

Puis, par groupe, les élèves ont été invités à choisir une étiquette-situation pour laquelle ils ne connaissaient pas la réponse ou se questionnaient.



Il leur a été demandé d'y réfléchir et de donner leur avis.

Quelques exemples de situations choisies :

A l'école :

Une fille a filmé une bagarre dans la cour de récréation. Que risque-t-elle ?

Est-ce que je peux m'habiller comme je veux ?

Si on confie un secret à l'infirmière, peut-elle aller le raconter à tout le monde ?

A la maison :

Mes parents ont-ils le droit de lire mes mails ou mes SMS ?

Un garçon m'insulte sur les réseaux sociaux. Que puis-je faire ?

Les parents ont-ils le droit de donner des claques et des fessées ?

Dans la rue :

Si une personne sait qu'un enfant de son quartier est maltraité, doit-elle le dire ?

Est-ce que l'on peut être jugé et condamné avant 18 ans si on ne respecte pas la loi ?

Si quelqu'un m'agresse, ai-je le droit de me venger ?

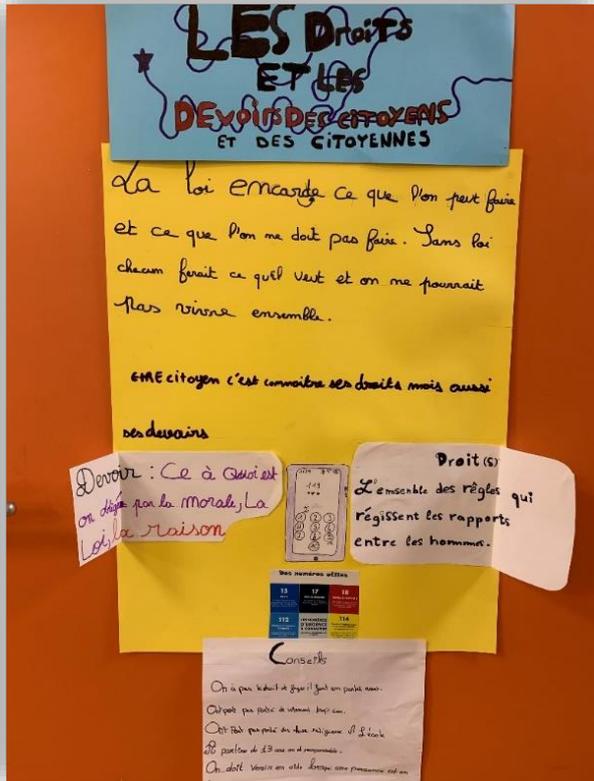
Chaque groupe est ensuite venu présenter sa situation, ce qui a donné lieu à quelques débats. A la fin de chaque discussion, la réponse légale a été apportée grâce au panneau « Interlocuteurs ».

Quelques enfants ont parfois été surpris par la réponse !

Une synthèse sous forme de débat mouvant a ensuite été proposée pour clôturer la séance. Elle a permis de mettre en exergue les points encore incompris ou litigieux.



Et ensuite ?



Affiche réalisée en classe par les 5^{ème}4 avec leur professeure, Madame Guilbaud.

Premiers jets d'un travail en production d'écrits des élèves de Madame Galli de l'école René Coty.

J'ai retenu que les lois sont écrites dans des gros livres qui sont classés par titre et que les juges sont pour juger les délits des criminels. J'ai aussi retenu

quelqu'un
J'ai retenu que si quelqu'un se fait agresser dans la rue il se réfugie dans un magasin ou un endroit où il y a plein de gens.

On a appris certains droits et devoirs tel que le devoir de respecter les lois.

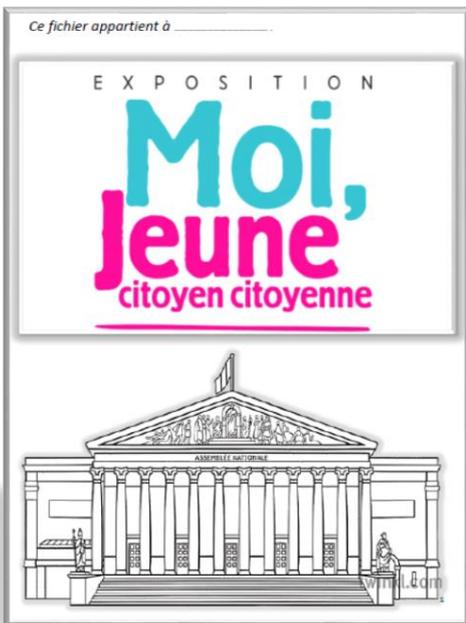
J'ai retenu que le droit c'est quelque chose qu'on a le droit de faire et le devoir c'est quelque chose qu'on est obligé de faire.

Qu'il ne faut pas filmer une bataille (car cela veut dire qu'on encourage la violence).

Que donner de la drogue était un délit.

J'ai retenu que je suis citoyenne en herbe.

Et j'ai retenu que si une personne se fait maltraiter tu dois le dire et pas le cacher.



Un fichier de réinvestissement par le jeu distribué à chaque élève.

Décembre : un mois festif au sein des écoles.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, de nombreuses écoles organisent des événements et ouvrent leurs portes aux familles. Les écoles maternelles Jacques Monod et Sidonie Colette n'ont pas fait exception à la règle.

✓ Soirée chorale à l'école Jacques Monod.



Mardi 19 décembre, 18 heures. Une certaine effervescence règne dans la salle de motricité de l'école Jacques Monod. Accueillis par des enseignantes ayant revêtues leur tenue de fête, les enfants se préparent pour leur spectacle dans une salle spécialement décorée pour cette occasion.



Les familles sont nombreuses à avoir fait le déplacement. On ne compte que très peu d'élèves absents lorsque les voix, guidées par Madame Gaillac, s'élèvent dans la salle.

Les chants sont maîtrisés, le regard attentif des parents est rempli de bienveillance et de fierté, les applaudissements retentissent à la fin de chaque morceau.



Pour clôturer ces festivités, les parents se sont mobilisés et ont préparé un buffet de gâteaux qui a obtenu beaucoup de succès auprès des petits et des grands.



Ce soir-là, les enfants ne sont pas rentrés chez eux les mains vides : ils sont repartis avec les objets qu'ils avaient fabriqués à l'occasion de cette fin d'année.

Bonnes fêtes à tous !



✓ Matinée festive à l'école Sidonie Colette.



Après avoir été coiffés d'un joli petit bonnet rouge, les enfants, regroupés dans le hall de l'école, se sont dirigés vers la salle de motricité au son d'une musique de Noël et d'une petite animation projetée au plafond qui a retenu toute leur attention. Nous sommes jeudi 21 décembre 2023. La fête peut commencer.



La salle de motricité a été décorée pour cette occasion, un petit déjeuner préparé.



Tout débute par la chorale menée par Monsieur Chazallet, lorsque soudain, une certaine agitation gagne les enfants. Mais que se passe-t-il donc ?



Par la suite, les enfants sont invités à rejoindre les tables installées en U pour cette occasion où un petit déjeuner gourmand les attend. Pour terminer ce moment festif, tous se rejoignent au milieu de salle, transformée en piste de danse.



Un invité surprise a pénétré dans la salle. Il s'agit du Père Noël qui distribue quelques friandises aux enfants et se prête gentiment à une séance de photos de classe.



A 16h30, les parents seront invités à entrer dans l'école pour découvrir toutes les décorations réalisées par leurs enfants à l'occasion de cette fin d'année. Une petite collation leur sera également offerte en salle de motricité.

